Commune d'AUBIGNAS
Compte rendu du conseil municipal du 01 Juillet 2011

Présents :

Christian BOSQUET, Annik HUGON, Nathalie RODRIGUES, Jérôme DIMIGLIO, Jean-François GUILBERT, Alain RIVIER, Eric BERNARD, Jean-Luc PRAT, Serge CAMPANA, Serge VILLARD, Martine LE COZANNET.
Absents excusés: -

Ordre du jour :

1. Délibération pour les prises de compétences CCRH.
2. Délibération modifications des statuts CCRH.
3. Délibération sur le projet de coopération intercommunale.
4. Délibération pour le tarif et règlement salle « Le Préau ».
5. Avenant aux travaux de serrurerie de la salle polyvalente.
6. Choix des entreprises travaux de voirie.
7. Prévision de travaux installation 2ième classe.
8. Travaux éclairage public.
9. Contrats employés communaux.
10. Divers : Demande aide récupérateur eau pluvial, aménagement entrée de l'église…

1. Délibération pour les prises de compétences CCRH.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur une extension des compétences de la communauté de commune Rhône – Helvie.

L'extension porte sur :

- Le contrat jeunesse et la coordination, la mise en place et le soutien aux opérations en faveur de la jeunesse.
- Le développement de la lecture publique avec la gestion, le développement et la mise en réseau des bibliothèques existantes sur le territoire de la communauté de communes.
- La gestion du fonctionnement du cinéma Le Regain de Le Teil.
- La communication électronique avec notamment l'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.
- Le projet PLH avec les communautés de communes DRAGA, Barrès-Coiron, Berg-Coiron et Rhone-Helvie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Délibération modifications des statuts CCRH.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur une modification de la représentation du conseil communautaire de la communauté de commune Rhône – Helvie.

Le conseil communautaire est porté à 42 membres avec la composition suivante :,

- Alba la Romaine : 5 titulaires et 3 suppléants,
- Aubignas : 3 titulaires et 2 suppléants,
- Le Teil : 11 titulaires et 8 suppléants,
- Saint-Thomé : 3 titulaires et 2 suppléants,
- Valvignères : 3 titulaires et 2 suppléants,
- Soit au total : 25 titulaires et 17 suppléants.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Délibération sur le projet de coopération intercommunale.

Un projet de fusion des communautés de communes a été proposé par le préfet, l'objectif est d'avoir des communautés plus regroupées avec plus d'habitants et de moyens financiers.
Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur une proposition de rapprochement de la communauté de commune Rhône – Helvie et de la communauté de commune DRAGA.
La proposition est rejetée à l'unanimité.
Le conseil municipal souhaite un rapprochement plus proche de notre bassin de vie actuel et de la structure du canton.
La commune de Viviers est la seule commune du Canton de Viviers à ne pas faire partie de la communauté de commune Rhône – Helvie.
Nous sommes également proche des habitants de la communauté de commune de Barrés Coiron. Les enfants se côtoient grâce à la fréquentation des mêmes établissements scolaires sur Le Teil. Les commerces et les services situés sur la commune de Le Teil sont également utilisés par les habitants de cette communauté de communes .L'ensemble de ses échanges font que les deux populations ont tissés au fil des ans des liens étroits.

4. Délibération pour le tarif et règlement salle « Le Préau »

Un règlement pour la location de la salle « Le Préau » a été proposé.
Les tarifs de location sont les suivants :

- 80 euros pour la salle de la cantine et la cuisine avec une caution de 200 €.
- 160 € pour la salle « Le Préau » avec la cantine et la cuisine avec une caution de 400 €.

La proposition de tarif et le règlement sont adoptés à l'unanimité.

5. Avenant aux travaux de serrurerie de la salle polyvalente.

La rambarde métallique autour de la salle « Le Préau » comporte 9 ml de plus que sur l'estimation faite par l'architecte. La longueur totale est donc de 46 ml.
Le poste de la serrurerie est donc augmentée de 3 400,74 € compte tenu de ce métrage supplémentaire et de l'ajout d'olives sur les barreaux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Choix des entreprises travaux de voirie.

Les travaux de voirie envisagés pour cette année ont fait l'objet de demande de devis. Nous avons eu 3 réponses sur les 5 entreprises consultées.

Entreprises	Desserte de la salle « Le Préau »	Desserte des nouvelles maisons de la Mure	Route du Freyssenet	Total
Entreprise SACER	4 244 €/TTC	5 913 €/TTC	29 002 €/TTC	39 159 €/TTC
Entreprise Eiffage	7 912 €/TTC	8 111 €/TTC	35 640 €/TTC	51 663 €/TTC
Entreprise SATP	3 106 €/TTC	4 008 €/TTC	18 731 €/TTC	25 845 €/TTC

Il est proposé de retenir l'entreprise SATP qui a répondu avec le meilleur budget.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les travaux de la route de La Mure (Elargissement de la route et de deux ponts) ont également fait l'objet de demande de devis. Nous avons eu 3 réponses.

Entreprise AUDOUARD	35149,5 € /HT
Entreprise SATP	37 245,00 € /HT
Entreprise GIORDANO	41 200,00 € /HT

Il est proposé de retenir l'entreprise AUDOUARD qui a répondu avec le meilleur budget.
La proposition est adoptée à l'unanimité et le maire est autorisé à rechercher un emprunt pour le financement des travaux.

Des travaux supplémentaires sont à prendre en compte sur la route du Freyssenet pour un ouvrage qui sera à reprendre et pour un mur de soutènement en pierres sèches sur le chemin de Chapelette qui sera à enlever.

7. Prévision de travaux installation 2ième classe.

Nous avons à partir de la rentrée de septembre 2011, une deuxième classe à temps complet.

Nous avons deux options possibles pour l'installation de cette classe :

- Dans la salle de la cantine qui est déjà classée comme une salle de classe,la cantine pouvant être installée dans la salle « Le préau »
- La création de la salle de classe dans l'appartement situé au premier étage de la mairie. Cette installation requière des travaux de mise aux normes qui seront exigés par la commission de sécurité.

Nous demandons l'avis des services de secours, qui doivent faire une visite sur la première quinzaine de juillet, avant de proposer de retenir une des options.

8. Travaux éclairage public.

Nous avons reçu un devis de l'entreprise SPIE pour l'extension de l'éclairage public à la rue du Four et au Tracol. Le budget proposé est de 1 932 €/ HT.
Nous avons également une proposition pour une horloge astronomique pour la gestion de l'éclairage publique pendant la nuit .Le budget pour l'installation de cette horloge est 742€/HT, cette horloge nous permettrai de réduire la consommation d'électricité.
Nous attendons de connaître le niveau financier de prise en charge du SDE avant de nous prononcer sur ces travaux.

9. Contrats employés communaux.

Nous rencontrons des difficultés pour renouveler le contrat de Mr Yvon Laville qui a déjà bénéficié de ces contrats depuis deux années et demi, une action est en cours au pôle emploi.

Le contrat d'Isabelle Kortenoff sera renouvelé compte tenu des effectifs scolaire à la prochaine rentrée

10. Divers : Demande aide récupérateur eau pluvial, aménagement entrée de l'église.

Nous avons une demande d'aide pour l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie de 5 m3.Compte tenu du montant des travaux l'aide est plafonnée à 250 € conformément à la décision du conseil municipal relative aux aides à l'installation de ces récupérateurs.

Nous avons une suggestion d'aménager l'entrée de l'église avec une grille en complément de la porte afin de favoriser l'évacuation de l'humidité du bâtiment .Une réflexion sera menée.

Un projet privé de rénovation d'un bâtiment du village a été présenté au conseil. La restauration du bâtiment en pierre se fera avec une partie de construction en bois. Le conseil émet un avis consultatif favorable en souhaitant que la couleur du bois soit en harmonie avec les murs en pierres de basalte.

Le prochain conseil municipal est fixé le vendredi 26 août 2011 à 20h30.